

## Conseil syndical du 08/11/2023

### Procès-Verbal

**Étaient présents :**

Pour la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais :

Mesdames et Messieurs : Freddy REY

Pour la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse :

Mesdames et Messieurs Williams DUFOUR, Pierre FAYARD, Marc GAUTIER, Roger JOURNET,

Pour la Communauté de Communes Val Guiers :

Mesdames et Messieurs : Dominique COMBAZ, Alain PERROT Raymond VAGNON

Pour la Communauté de Communes Val du Dauphiné :

Mesdames et Messieurs : Daniel BATON, Éric PHILIPPE, Jean-Louis REYNAUD

Pour la Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette :

Mesdames et Messieurs : Pascal Gentil

**ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSES :**

Mesdames et Messieurs : Stéphane GUSMEROLI, Fabien GALLICE, Roland BESSON, Nadine REUX, Mathias LAVOLE,

**AVAIENT DONNÉ POUVOIR :** Robert EYRAUD à Alain Perrot, Evelyne LABRUDE à Roger Journet, Bertrand PUGNOT à Alain Perrot

**ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION**

Sophie Michon, chargée de communication, Sébastien Bordier chargé de mission prévention des inondations, Adrien Carnet-Guillot, technicien de rivière, Didier GIRARD, Responsable des Services, Sabine GANDY, Adjointe administrative.

Secrétaire de séance : Williams Dufour.

Monsieur Le Président, Jean Louis REYNAUD, remercie les membres du conseil pour leur présence.

Approbation du procès-verbal du bureau syndical du 31/05/2023 :

Jean-Louis REYNAUD demande à l'assemblée s'il existe des questions particulières, oppositions ou abstentions relatives à ce compte-rendu et demande l'approbation du procès-verbal.

**Le Conseil Syndical vote l'approbation du procès-verbal avec à l'unanimité**

Il rappelle ensuite l'ordre du jour qui est le suivant et précise que la délibération de l'élection d'un nouveau membre du bureau syndical est reportée au prochain conseil syndical.

Ordre du jour

➤ Points techniques :

➤ Actions de communication :

- Présentation de la vidéo réalisée : épisode 1 : les milieux aquatiques
- Présentation des prochaines vidéos et plaquette...
- Concours photos
- Etude stratégie de communication

- Animations pédagogiques :
  - Bilans animations scolaires 2022/2023
  - Présentation animations scolaires 2024/2025
- 30 ans du SIAGA
- Travaux de restauration de la continuité écologique sur le Guiers mort (La Pérelle)
- Travaux de gestion sédimentaire de la plage de dépôt Merdaret à St Joseph de Rivière.
- Bilan ripisylve 2022-2023
- Suivi des actions du contrat de bassin GABT 2022-2024
- Etude stratégique foncière
- Etude stratégique de la ressource en eau
- Suivi des actions Programme d'Etudes Préalables (PEP) au PAPI
  
- Délibérations :
  - Avenant N° 1 au Programme d'Etudes Préalables
  - Ouvrages sédimentaires
  - Etude stratégique de la ressource en eau et du changement climatique : demande de financement : annule et remplace la délibération CS 2022-16.
  - Suivis des débits d'étiage et de la piézométrie de la nappe du bassin du Guiers Demande de financement : annule et remplace la délibération CS 2022-17.
  - Admission en non-valeur (ANV)
  - Adhésion CDG / prévoyance
  - Revalorisation du ticket restaurant
  - Revalorisation des chèques cadeaux
  - Création du poste communication : augmentation temps de travail à 80%
  - Avenant N°4 à la convention du Département de l'Isère mise à disposition de services
  - Election d'un nouveau membre du bureau syndical
  
- Divers :
  - Nouveaux bâtiments
  - Prochaines dates :
    - 17 et 18/11 Ecole de l'eau : la notion d'hydrosystème et ses déclinaisons en Chartreuse à St Christophe sur Guiers / St Christophe La Grotte
    - 20/11/2023 : 14h00-16h00 : CoPil étude stratégique communication, Pont de Beauvoisin (salle réunion du SIEGA – 1<sup>er</sup> étage)
    - 30/11/2023 : 30 ans SIAGA à 18h00 à St Béron
    - Vœux SIAGA : date et lieu à définir
    - 14/12/2023 : restitution Appel à Projet eau citoyenne : soirée ciné-débat le partage de l'eau Éric Blanco à Pont de Beauvoisin
    - 08/11 ou 15/11/2023 restitution Appel à Projet eau citoyenne : méandres ou la rivière inventée à St Laurent du Pont ou Entre-Deux-Guiers

#### Présentation de la vidéo réalisée

Didier Girard explique que nous avons quatre vidéos thématiques prévues pour un budget total de 10 000 € TTC réalisées par Jim Blais, Ecurieux Films : la première est terminée, elle présente le territoire ; Elle s'intitule « Les milieux aquatiques ». La deuxième sera sur la ressource en eau et le changement climatique, la troisième sur les différentes actions menées dans le cadre du contrat de bassin et la quatrième sur « comment agir ? » afin d'inciter les différents acteurs à s'engager pour le prochain contrat de bassin.

Sabine Gandy indique qu'un jury a sélectionné 5 photos lauréates qui ont été primées et 15 autres photos ont été retenues sur 61 photos reçues. Elle précise que les 20 photos retenues seront imprimées et exposées.

#### Etude de stratégie de communication

---

Didier Girard explique que la phase A bilan et attentes est terminée. Cette phase consistait à :

- Prendre en compte des stratégies antérieures : analyse de l'existant
- Faire un bilan critique de la communication actuelle avec l'équipe technique
- Attentes des acteurs : 3 ateliers « focus groupe » (Bureau, élus du territoire et partenaires)

Cette phase a permis de constater que le SIAGA a une pratique bien ancrée de la communication mais qu'une rupture est notée entre 2018 et 2019 : plus de bulletins de liaisons depuis janvier 2018.

Il a été relevé que le SIAGA à une :

- Volonté de sensibilisation grand public très ancrée
- Communication longtemps (et encore aujourd'hui) corsetée dans une logique réglementaire et programmatique (confusion entre compte-rendu et communication)
- Beaucoup de langage expert et de jargon technique : la cible n'est pas toujours clairement identifiée
- Logique de diffusion qui n'est pas très bien identifiée
- L'identité et sa représentation graphique sont ambiguës
- Les collectivités adhérentes sont aussi des relais de diffusion

La phase B est l'élaboration et la rédaction de la stratégie de communication. Cette phase se déroule sur la période de septembre à décembre 2023 avec :

- Ateliers thématiques : définition des objectifs propres à chaque thématiques (avec les agents techniques référents)
- Cellule com' : consolidation de l'arbre d'objectifs
- Atelier avec l'équipe technique sur la communication institutionnelle
- Cellule com' : rédaction de la 1ère approche de la stratégie de communication globale
- Présentation de cette première approche au bureau et à l'équipe

Ensuite la phase C sera la finalisation de la stratégie et la déclinaison du plan de communication sur la période de janvier à février 2024 comprenant :

- Rédaction de la stratégie en cellule com'
- Déclinaison du plan de communication, interactions avec les élus et les partenaires, estimations
- Finalisation de la stratégie de communication

Et la phase D sera la validation et présentation de cette étude sur le mois de mars 2024 avec :

- Arbitrage de l'équipe technique

#### Animations scolaires 2023-2024

---

- Jean-Louis Reynaud indique que les animations scolaires 2022/2023 se sont très bien déroulées : les enseignants, les élèves ont été satisfaits.  
Didier Girard précise que le nombre de participants a été de 836 élèves de 34 classes sur 14 écoles ; les animations ont été faites par quatre associations : Le Pic Vert, FNE 38, FNE 73 et LPO.

- Didier Girard explique que pour l'année scolaire 2023/2024, nous avons deux options possibles :
  - **Option 1** : prendre en charge l'ensemble des classes au risque de ne pas avoir assez de budget pour le matériel pédagogique et pour les animations 2024-2025.
  - **Option 2** : prendre en charge uniquement les « nouvelles » classes (32) et proposer aux autres classes (8) les animations Prévention des Inondations au risque qu'elles ne se fassent pas cette année.
- Actuellement 29 classes sur l'Isère se sont inscrites dont 22 nouvelles classes et 13 classes sur la Savoie dont 11 nouvelles classes.
- Les membres du conseil syndical proposent de privilégier les classes qui n'ont pas encore participé aux animations (option 2).
- Didier Girard précise qu'il y aura une association supplémentaire qui est Espace Nature Isère.

### 30 ans du SIAGA

---

- Jean-Louis Reynaud rappelle que le SIAGA va fêter ses 30 ans le jeudi 30/11/2023 à la salle communale de St Béron.
- Didier Girard explique que cette cérémonie officielle est à destination des élus et partenaires actuels et anciens depuis 1993. Lors de cette cérémonie, Didier Girard explique qu'il y aura un affichage des vingt photos sélectionnées lors du concours photos 2023 ; Natura Scop avec E. Gervasoni et I. Saumur présenteront la carte sensible et nous projetterons le film de l'Irma sur la crue du 06/06/2002. Il est proposé que nous fassions réaliser des « goodies » avec le marquage du SIAGA, et nous réaliserons une plaquette A3 avec le programme de la soirée ainsi qu'une présentation du SIAGA.
- Il présente ensuite le déroulé prévisionnel de cette soirée :

17h – 17h15	Accueil des invités
17h15 – 17h20	Discours d'ouverture par le maire de la commune qui accueille l'événement
17h20 – 17h25	Prise de parole de Jean-Louis Reynaud, Président du SIAGA
17h25 – 17h40	Quiz sur l'histoire du SIAGA
17h40 – 17h55	Prises de parole d'anciens élus (2 ou 3 interventions) : mise en place du syndicat, rôle du syndicat à l'époque,
17h55 – 18h10	Prises de parole d'élus actuels et/ou maires actuels : rôle/importance du SIAGA aujourd'hui
18h10 – 18h20	Prises de parole de Didier Girard : évolution des actions + introduction du film
18h20 – 18h35	Projection du film de l'IRMA sur la crue du 06/06/2002
18h35 – 18h50	Conclusion et échange sur le film de la crue + liens avec le SIAGA
18h50 – 19h	Résultats du Quiz sur l'histoire du syndicat et remise du (ou des) prix
19h – 19h10	Discours de clôture de l'événement + gâteau + distribution de goodies
19h10	Buffet

Le quiz sur l'histoire du SIAGA n'a pas été retenu mais la carte sensible sera exposée et présentée par Natura Scoop

### Travaux de restauration continuité écologique sur le Guiers Mort : la Pérelle

---

Adrien Carnet-Guillot explique que le seuil de la Pérelle et le seuil naturel ont été défini par la DDT/OFB comme étant un obstacle à la montaison. Il existe une brèche existante qui rend le passage infranchissable pour le chabot et difficile pour la truite et l'ombre. Il est donc nécessaire de réaliser des travaux de restauration continuité écologique sur le Guiers Mort sur le seuil de la Pérelle.

Le scénario retenu par le SIAGA et l'OFB est d'approfondir la brèche de 60cm (soit 2,10m total), de réaliser un enrochement de 20cm dans le seuil naturel pour permettre une nette amélioration du franchissement du seuil pour la truite et l'ombre.

Le coût prévisionnel est d'environ 14 000.00 € HT

Adrien Carnet-Guillot explique que la plage de dépôt créé en 2019 par le SIAGA est une zone de respiration dont l'objectif est de stocker les sédiments en amont pour éviter un exhaussement du lit en aval qui augmenterait le risque d'inondation.

Le coût du curage est de 13 020.00 € TTC. Il sera réalisé par l'entreprise Perret TP du 9 au 13 octobre 2023 qui retirera de 950 m<sup>3</sup>.

### Présentation des ouvrages sédimentaires

Adrien-Carnet Guillot rappelle que l'Item n°5 GEMAPI est la « défense contre les inondations et contre la mer », ce qui comprend les ouvrages type plage de dépôt et piège à graviers.

L'objectif des réunions sur les ouvrages sédimentaires est de présenter un par un les ouvrages sur cours d'eau pouvant répondre à cet item n°5 pour arbitrer voire concerter à qui revient la gestion de ces ouvrages sédimentaires. Puis à long terme, d'inscrire dans notre patrimoine ceux répondant au volet Protection des Inondations et d'établir un plan de gestion sédimentaire.

Tout d'abord, il faut réaliser un inventaire, puis définir, selon les critères des textes de lois, les enjeux humains, il faut également déterminer qui sont les gestionnaire (privé / public), voir avec la police de l'eau le type de cours d'eau et déterminer s'il faut faire une protection active ou passive de l'ouvrage.

Adrien Carnet-Guillot présente les treize ouvrages retenus :

ID	Commune	Cours d'eau	Type ouvrage
PG01	Saint Laurent du Pont	Ruisseau Guinard	Plage de dépôt / piège à gravier
PG02	Saint Laurent du Pont	Ruisseau Guinard	Plage de dépôt / piège à gravier
PG03	Saint Laurent du Pont	Ruisseau Guinard	Plage de dépôt / piège à gravier
PG06	Saint Laurent du Pont	Ruisseau Terpends	Plage de dépôt / piège à gravier
PG04	Saint Joseph de Rivière	Ruisseau Chorolant	Plage de dépôt / piège à gravier
PG05	Saint Joseph de Rivière	Ruisseau Merdaret	Plage de dépôt
PG18	Saint Joseph de Rivière	Ruisseau de la Cascade	Plage de dépôt / piège à gravier
PG09_1	Massieu	Ruisseau Combes	Piège à embâcles contribuant à diminuer la vulnérabilité
PG10	Saint Geoire Valdaine	Ruisseau du Versous	Piège à embâcles contribuant à diminuer la vulnérabilité
PG11	Saint Geoire Valdaine	Ruisseau Gorges	Piège à embâcles contribuant à diminuer la vulnérabilité
PG12	Saint Geoire Valdaine	Ruisseau de la Cascade	Piège à embâcles contribuant à diminuer la vulnérabilité
PG13	Saint Geoire Valdaine	Ruisseau Pajolière	Piège à embâcles contribuant à diminuer la vulnérabilité
PG16	Saint Jean Avelanne	Ruisseau du Malafossant	Piège à embâcles contribuant à diminuer la vulnérabilité

Et les onze ouvrages non retenus :

ID	Commune	Cours d'eau	Type ouvrage
PG07	Saint Pierre Entremont	Cozon	Dépôt naturel
PG08	Chirens	Ruisseau du Touvat	Piège à embâcles
PG17	Chirens	Ruisseau Vécière	Piège à embâcles hors territoire SIAGA
PG09_2	Massieu	Ruisseau Combes	Piège embâcles
PG09_3	Massieu	Ruisseau Combes	Piège embâcles
PG21	Massieu	Le Doucin	Seuil pour béalière qui bloque sédiment
PG14	Saint Geoire Valdain	Ruisseau de la Gorges	Dépôt naturel
PG15	Saint Martin Vaulserre	Ruisseau de la Combiere	Grille anti-embâcle
PG19	Saint Joseph de Rivière	Talweg sec hors GEMAPI	Plage de dépôt / piège à gravier
PG20	Saint Joseph de Rivière	Talweg sec hors GEMAPI	Plage de dépôt / piège à gravier
PG22	Voissant	Non cours d'eau / chaneaz	Stockage eau de ruissellement

#### Bilan ripisylve 2022 / 2023

Adrien Carnet-Guillot donne le détail de la ripisylve 2022/2023 qui est réparti en quatre lots :

- Lot 1 : Sud-Est par l'association emplois verts – Adéquation représentant 30 Kms de cours d'eau entretenu sur 42 jours pour un montant de 28 900.00 €. Les cours d'eau concernés sont : Guiers / Guiers Vif / Cozon / Argenette / Maillet / St Christophe / Balmettes / Côte Chatain / Grand Carroz / Les Baudes / Poyet / R du Rafour.
- Lot 2 : Sud-Ouest par l'association emplois verts – Adéquation représentant 32,5 Kms de cours d'eau entretenu sur 37 jours pour un montant de 25 500.00 €. Les cours d'eau concernés sont : Aiguenoire / Cholorant / Corbeillers / Couzon / Guiers / Guiers Mort / Herbetan / Merdaret / Tuilerie St Joseph / Souilllets / Sartres / Guinard / Grolets /.....
- Lot 3 : Nord-Est par l'association Acty Chantier représentant 42 Kms de cours d'eau entretenu sur 35 jours pour un montant de 25 375.00 €. Les cours d'eau concernés sont : Bonnard / Thiers/ Rieu / Paluel / Morge de Saint Franc / Guiers / Grenant / Ruisseau des Marais / Ruisseau 15 sous / Bas Michelin/ ....
- Lot 4 : Nord-Ouest par l'association Osez représentant 49 Kms de cours d'eau entretenu sur 37 jours pour un montant de 27 185.00 €. Les cours d'eau concernés sont : Ainan / Beauchiffray / Bois des carmes / Cascade / Gorge / Guiers / Guindan / Pajolière / Bièvre / Mollard / Corbière/ Corbassière / Touvat / ....

#### Suivi des actions du contrat de bassin GABT 2022-2024

Sophie Michon présente le suivi des actions du contrat de bassin GABT 2022-2024 :

- Volet A : amélioration de la qualité des eaux : 3 actions sont engagées pour un budget de 1 207 000 € HT et 4 ont été abandonnées pour un montant de 1 748 000 € HT
- Volet B1 : Préservation et restauration des fonctionnalités des cours d'eau et milieux aquatiques : 6 actions engagées pour un montant de 570 368 € et une action abandonnée pour 139 000 € HT
- B2. Gestion des ressources en eau raisonnée et adaptée au contexte de changement climatique 2 actions engagées pour 243 000 € et 1 action abandonnée pour 331 200 €
- Volet C : 5 actions engagées pour 336 900 €

Concernant les perspectives 2024, Sophie Michon indique que pour le :

- Volet A : amélioration de la qualité des eaux : 2 actions sont programmées pour 925 000 € et une action sous condition pour 750 000 €
- Volet B1 : Préservation et restauration des fonctionnalités des cours d'eau et milieux aquatiques : 7 actions programmées pour un montant de 563 302 € TTC et une action abandonnée pour 60 000 €
- B2. Gestion des ressources en eau raisonnée et adaptée au contexte de changement climatique 2 actions sous condition pour 498 000 € et 3 actions abandonnées pour 1 997 000 €
- Volet C : 7 actions programmées pour 391 000 €

Cf annexe

Sophie Michon termine en rappelant les échéances à venir : la date limite pour déposer les dossiers de demande d'aide est le 30/06/2024, la date limite d'instruction est mi-octobre 2023 pour les projets 2023. Elle précise également que le non-respect de l'année d'engagement entraîne une annulation du bonus

#### *Etude stratégique foncière*

---

Sophie Michon présente l'étude stratégique foncière qui est réalisée par la société Citadia sur quatre phases :

PHASE I : L'ÉLABORATION D'UNE CARTOGRAPHIE CROISÉE DES ENJEUX : création d'une carte des secteurs à enjeux prioritaires (durée 2 mois)

PHASE II : LA LOCALISATION DE L'INTERVENTION FONCIÈRE : co-construction de la méthode de travail et atlas cartographique des secteurs prioritaires pour la mise en œuvre de programmes opérationnels (durée 2 mois)

PHASE III : DIAGNOSTIC FONCIER : analyse des dynamiques foncières à l'œuvre sur le territoire (durée 3 mois)

PHASE IV : DÉFINIR LES OBJECTIFS SUR LES SITES ET LES MODES D'INTERVENTION : hiérarchisation et échelonnement des objectifs dans le temps, définition des sites mobilisables et création de fiches actions (durée 5 à 6 mois)

#### *Etude stratégique ressource en eau*

---

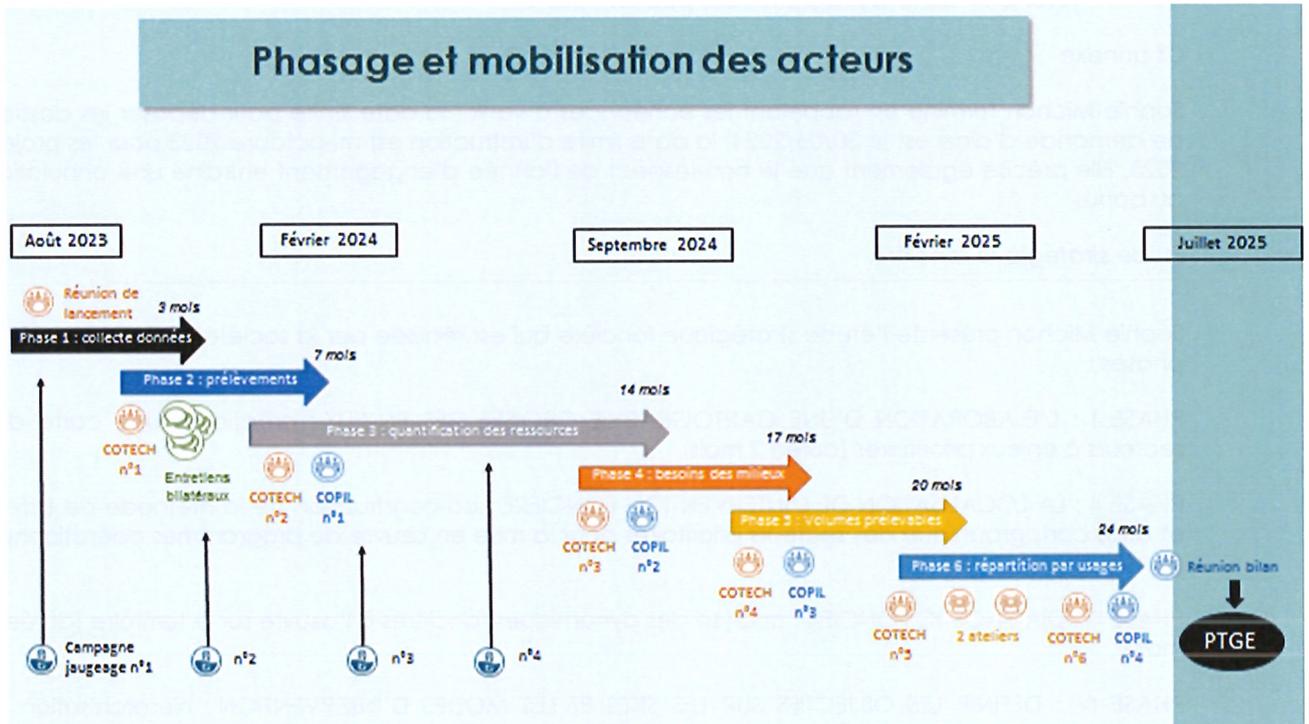
Didier Girard explique que l'étude ressource en eau est réalisée par le bureau d'étude BRLi. Le comité de pilotage de lancement s'est déroulé le 21 septembre 2023 à St Béron avec la présence de plus de cinquante personnes.

Il expose les sept phases de l'étude :

- Phase 1 : Caractérisation des sous bassins et aquifères avec la collecte de données, la synthèse des données sur les ressources et la caractérisation des déséquilibres
- Phase 2 : Bilan des prélèvements existants, analyse de l'évolution passée et future : bilan des prélèvements, des volumes restitués et des transferts d'eau, rétrospective et prospective climatique et évolution potentielle des usages et des besoins
- Phase 3 : Quantification des ressources existantes et impacts des prélèvements : Caractérisation des points de référence et des débits d'étiage, modélisation – reconstitution de l'hydrologie non influencée
- Phase 4 : Détermination de la sensibilité des milieux aquatiques en période de basses eaux : détermination des débits biologiques et des niveaux piézométriques.

- Phase 5 : Détermination des objectifs de gestion en période de basses eaux : détermination des volumes prélevables sur les eaux superficielles et souterraines
- Phase 6 : Proposition de répartition des volumes prélevables entre les usages et proposition de périmètre d'organisme unique : Proposition de scénarios de volumes prélevables par usages
- Phase 7 : PTGE (tranche optionnelle)

Il présente ensuite le calendrier prévisionnel :



### Présentation de l'avenant au Programme d'Etudes Préalables

Sébastien Bordier prend la parole et explique que le PEP a été lancé en juin 2021 pour une durée de trois ans. Compte-tenu du retard pris dans la mise en œuvre au niveau desancements et réalisations des actions ainsi qu'un budget insuffisant, il est nécessaire de faire la demande d'un avenant afin d'allonger la durée de mise en œuvre de dix-huit mois et d'ajuster le calendrier de mise en œuvre des actions.

Ensuite il expose l'impact de l'avenant sur l'ensemble des axes :

Action	Statut	Impact de l'avenant	
<b>Axe 1</b>			
Pose de repères de crues historiques et pédagogiques	Non débutée		
Ateliers de sensibilisation au risque d'inondation	En cours	Prolongement / + valeur à déterminer	
Outil pédagogique pilote à destination des scolaires	En cours		
Diagnostic approfondi et partagé	En cours finalisation 11/2023	+ valeur 41 643 €	
Etude de définition des ouvrages de protection aux inondations	En cours		
Etude pour la prise en compte des effets du changement climatique	Non débutée	Modification du contenu	
Enrichir les bases de données nationales	Non débutée	Prolongement	

I.8	Élaboration d'ACB/AMC	Non débutée	Prolongement
I.9	Elaboration du dossier PAPI	Non débutée	Prolongement
Axe 2			
II.1	Pose d'échelles limnimétriques	Non débutée	
Axe 3			
III.1	Assistance aux communes à la rédaction de PCS et de DICRIM	En cours	Prolongement
III.2	Garantir la Màj des PCS/DICRIM et démarches associées	En cours	Prolongement

Axe 4			
IV.1	Porter à connaissance les cartes d'aléa	Non débutée	+ value 10 380€
IV.2	Animation d'un réseau de référents « urbanisme-prévention inondation »	En cours	

Axe 5			
V.1	Réduction de la vulnérabilité sur des enjeux privés	Non débutée	Prolongement / + value 29 400€

Axe 6			
VI.1	Analyse des études existantes sur le bassin versant GATB pour l'élaboration d'un programme de travaux	Non débutée	Prolongement
VI.2	Propositions d'aménagements pour certains affluents en vue de réduire la vulnérabilité	Non débutée	Prolongement

Axe 7			
VII.1	Dossiers de régularisation liés aux systèmes d'endiguement de la "Digue des Autrichiens" et du camping de 3 lacs	En cours	

Axe 0 : Animation : initialement prévu sur 4 ans, prolongement jusqu'en décembre 2025

Ensuite Sébastien Bordier donne le planning modifié : cf annexe

Synthèse de l'avenant au PEP

V3 07/11/2023	Budget initial	Budget après avenant	Évolution du budget	%
<b>Axe 0</b>	180 000 €	240 000 €	60 000 €	33,3
<b>Axe 1</b>	820 860 €	874 883 €	54 023 €	6,6
<b>Axe 2</b>	74 520 €	101 335 €	26 815 €	36,0
<b>Axe 3</b>	18 480 €	18 480 €	0 €	0,0
<b>Axe 4</b>	10 380 €	20 760 €	10 380 €	100,0
<b>Axe 5</b>	29 400 €	58 800 €	29 400 €	100,0
<b>Axe 6</b>	110 640 €	110 640 €	0 €	0,0
<b>Axe 7</b>	42 360 €	42 360 €	0 €	0,0
<b>TOTAL TTC</b>	<b>1 286 640 €</b>	<b>1 467 258,00 €</b>	<b>180 618 €</b>	<b>14,0</b>

Délibérations

- Avenant N° 1 au Programme d'Etudes Préalables : délibération CS-2023-27 :  
Suite aux explications présentées ci-dessus :

**Le Conseil Syndical vote à l'unanimité l'avenant N°1 du PEP au PAPI**

- Ouvrages sédimentaires : délibération CS-2023-34 :

Suite aux explications présentées ci-dessus :

**Le Conseil Syndical vote à l'unanimité la méthodologie de sélection des ouvrages pris en charge par le SIAGA, la sélection des 13 ouvrages de régulation de transport solide sous maîtrise d'ouvrage du SIAGA et donne l'autorisation au Président à signer toutes pièces nécessaires**

- Etude stratégique de la ressource en eau et du changement climatique : Délibération CS-2023-25 ; demande de financement ; annule et remplace la délibération CS 2022-16 :

Suite aux explications présentées ci-dessus :

**Le Conseil Syndical vote à l'unanimité la demande de financement et autorise le président à signer toutes les pièces nécessaires**

- Suivis des débits d'étiage et de la piézométrie de la nappe du bassin du Guiers : délibération CS-2023-26 ; demande de financement ; annule et remplace la délibération CS 2022-17.

Suite aux explications présentées ci-dessus :

**Le Conseil Syndical vote à l'unanimité la demande de financement et autorise le président à signer toutes les pièces nécessaires**

- Admission en non-valeur (ANV) :

Sabine Gandy explique que la trésorerie de Pont de Beauvoisin propose une admission en non-valeur de produits irrécouvrables du titre 70 de l'année 2013 pour un montant de 178.97 €

**Le Conseil Syndical approuve à l'unanimité l'admission en non-valeur pour un montant total de 178.97 € et autorise le Président à signer toutes les pièces nécessaires**

- Adhésion CDG / prévoyance : délibération CS-2023-29

Il est proposé aux élus qu'à la date du 01/01/2024, le SIAGA adhère au contrat-cadre mutualisé pour le lot 2 : Prévoyance contre les accidents de la vie

Pour ce risque, le niveau de participation sera fixé comme suit :

> Modalités de la participation par agent :

- 36 € pour les agents de catégorie C
- 41 € pour les agents de catégorie B
- 62 € pour les agents de catégorie A

Durée du contrat : à effet au 1er janvier 2024, jusqu'au 31/12/2026, renouvelable un an.

**Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité et autorise Le Président à signer la convention en résultant.**

- Revalorisation du ticket restaurant : délibération CS-2023-30

Sabine Gandy explique qu'au 1er janvier 2023, le montant de la participation de l'employeur au financement d'un titre restaurant exonérée de cotisations sociales et des CSG-CRDS a été ré-évalué dans la limite de 6,91 € et lorsque le montant de cette participation est compris entre 50 % et 60 % de la valeur du titre restaurant.

*(Ainsi, si la participation de l'employeur est de 6,91 €, elle est totalement exonérée de cotisations sociales lorsque la valeur du titre restaurant est comprise entre 11,52 € et 13,82 €.)*

Le Président propose donc d'augmenter la valeur faciale du titre restaurant de 9.25 € à 11.50 € à partir du 01/01/2024 et de maintenir la participation de la collectivité à 60 % de la valeur faciale du titre, soit 6.90 €, tel qu'indiqué dans le règlement.

**Le Conseil Syndical, approuve à l'unanimité**

- Revalorisation des chèques cadeaux : délibération CS-2023-31 :

Sabine Gandy explique que des chèques cadeaux sont attribués en fin d'année au prorata du temps de travail, après une année d'ancienneté, selon le tableau ci-dessous :

Temps de travail	100 %	90%	80%	70%	60%	50%
Montant alloué	250 €	225 €	200 €	175 €	150 €	125 €

Compte-tenu de la baisse de pouvoir d'achat, il est proposé d'augmenter, à partir de l'année 2023, le montant alloué de la manière suivante :

Temps de travail	100 %	90%	80%	70%	60%	50%
Montant alloué	300 €	270 €	240 €	210 €	180 €	150 €

**Le Conseil Syndical, approuve à l'unanimité**

- Création du poste communication : augmentation temps de travail à 80% : délibération CS-2023-32 :

Didier Girard explique qu'il convient de créer un poste chargé(e) de communication. En effet, compte-tenu de la charge de travail, le poste actuel qui est à 50% n'est pas suffisant pour réaliser l'ensemble des actions de communication. Il convient donc d'augmenter le temps de travail à 80% d'un temps plein. C'est pourquoi, il convient de créer ce nouveau poste qui remplacera le précédent. La rémunération de l'agent sera calculée par référence à un indice brut de la grille de rémunération du grade des Ingénieurs territoriaux ou techniciens territoriaux + régime indemnitaire en tenant compte des fonctions occupées, de la qualification requise pour leur exercice, de la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience.

**Le Conseil Syndical, approuve à l'unanimité et autorise le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires**

- Avenant N°4 à la convention du Département de l'Isère mise à disposition de services : délibération CS2023-33 :

Didier Girard rappelle que le Conseil Départemental de l'Isère a mis en place en 2019 une plateforme d'ingénierie hydraulique pour les syndicats mixtes structurants dont le S.I.A.G.A.

Un avenant N° 4 à la convention de mise à disposition de services pour l'élaboration du dossier de candidature de PAPI d'intention du Guiers et la structuration et l'administration d'un système d'informations géographique (SIG).

Pour l'année 2023, la contribution forfaitaire est actualisée selon la décomposition suivante :

Fonction	Grade et expérience	Coût salarial chargé annuel temps plein	Quotité de temps de travail	Nombre de mois	Coût
Chargée de projet	Ingénieure expérimentée	55 695 €	20%	12/12	11 139 €
Technicien SIG	Technicien expérimenté	38 820 €	20%	4/12	2 588 €
Total					13 727 €

**Le Conseil Syndical, approuve à l'unanimité et autorise le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires**

*Divers :*

Nouveaux locaux : Didier Girard présente le plan du nouveau bâtiment et indique que des modifications vont être apportées afin de mieux répondre aux attentes du SIEGA et du SIAGA

Sabine Gandy indique les prochaines dates :

25/10/2023 : Réunion PGS à St Laurent du Pont

07/11/2023 : Lancement stratégie foncière

07/11/2023 : CoPil PEP au PAPI

08/11/2023 : Conseil Syndical

17 et 18/11/2023 : Ecole de l'eau : hydro-systèmes

30/11/2023 : 30 ans du SIAGA

CoPil étude de stratégie de communication : date à définir

L'ordre du jour ayant été complétement examiné, la séance est levée à 21h00.

Le secrétaire de séance  
Williams DUFOR



Le 08/11/2023  
Le Président  
Jean-Louis REYNAUD



Annexe

Calendrier de réalisation - Programme d'Études Préalables au PAPI GATB - Avenant n°1

Calendrier mis à jour (11/2023)

Calendrier initial

	2021	2022	2023	2024	2025
0 Mise en place d'une équipe projet					
I.1 Pas de rétroactifs de crues historiques et pédoclimatiques					
I.2 Ateliers de sensibilisation au risque inondation					
I.3 Outil pédagogique relatif à l'assainissement des secteurs					
I.4 Diagnostic approfondi et partagé					
I.5 Etude de définition des ouvrages de protection aux inondations					
I.6 Etude sur la prise en compte des effets du changement climatique					
I.7 Esquisser les bases de données nationales					
I.8 Elaboration d'ACB/AMC					
I.9 Elaboration du dossier PAPI					
II.1 Pose d'échelles limnimétriques					
II.2 Mise en place d'un réseau de sentinelles					
II.3 Etude de faisabilité d'un réseau de surveillance et d'alerte					
II.4 Mutualisation de données et échanges entre gestionnaires de zones PAPI					
III.1 Assurances sur les risques à la rédaction de PCS et de DUCRIM					
III.2 Garantie W3I des PCS/DUCRIM et démarches associées					
III.3 Réalisation d'exercices gestion de crise					
IV.1 Passer à connaissance les cartes d'ouvrages					
IV.2 Ajustement d'un réseau de référence « urbanisme-prévention inondation »					
IV.3 Analyse stratégique pour la prescription d'un PPR					
V.1 Réduction de la vulnérabilité sur des enjeux privés					
VI.1 Analyses des études existantes sur le bassin versant GATB pour l'élaboration d'un programme de travaux					
VI.2 Propositions d'aménagement en vue de réduire la vulnérabilité					
VII.1 Dossiers de réglementation liés aux zones de protection et de prévention de 3 Bacs					
VII.2 Procédures réglementaires de surveillance des ouvrages de prévention des inondations					

Volet	Nom du volet	Sous-Volet	Nom du sous-volet	Code action	Classement	Intitulé de l'action	Maître d'ouvrage	Montant estimatif	HT / TTC	Année d'engagement de l'action	Etat d'avancement
A	Amélioration de la qualité des eaux	A1	Suivis et amélioration des pressions de pollution domestiques	A1.4	4	Suivi allégé du niveau trophique du Lac d'Aiguebelette Année 2	CCLA	25 000	HT	2023	engagé
A	Amélioration de la qualité des eaux	A2	Réduction des pressions de pollution domestiques	A2.2	2	Travaux de raccordement du système d'assainissement de Saint-Béron à la station d'épuration de Romagnieu - la Calabre	SIEGA	1 090 000	HT	2023	engagé
A	Amélioration de la qualité des eaux	A2	Réduction des pressions de pollution domestiques	A2.9	9	Chemisage - réseau de transit d'assainissement Centre Bourg	SIAM	92 000	HT	2023	engagé
B1	Préservation et restauration des cours d'eau et milieux aquatiques	B1.1	Préservation et restauration des zones humides	B1.1.4	4	Renaturation de la confluence entre le Guiers et le Rhône	SIAGA	130 800.00	HT	2023	engagé
B1	Préservation et restauration des cours d'eau et milieux aquatiques	B1.3	Préservation, gestion et restauration des zones humides	B1.3.2	2	Reconquête des zones humides remarquables en Isère année 2	CEN 38 / SIAGA	89 881	HT	2023	engagé
B1	Préservation et restauration des cours d'eau et milieux aquatiques	B1.3	Préservation, gestion et restauration des zones humides	B1.3.2	2	Reconquête des zones humides remarquables en Isère année 2	CEN 38 / SIAGA	10 000	HT	2023	engagé
B1	Préservation et restauration des cours d'eau et milieux aquatiques	B1.3	Préservation, gestion et restauration des zones humides	B1.3.3	3	Reconquête des zones humides remarquables en Savoie-Année 2	CEN 73 / SIAGA / CCLA	10 687	TTC	2023	engagé
B1	Préservation et restauration des cours d'eau et milieux aquatiques	B1.4	Gestion et entretien des berges et du lit des cours d'eau	B1.4.1	1	Gestion, restauration et entretien de la végétation de berge-Année 2	SIAGA	122 000	HT	2023	engagé
B1	Préservation et restauration des cours d'eau et milieux aquatiques	B1.4	Gestion et entretien des berges et du lit des cours d'eau	B1.4.2	2	Gestion des massifs d'Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) : élaboration et mise en œuvre d'une stratégie-Année 2	SIAGA	207 000	HT	2023	engagé
B1	Préservation et restauration des cours d'eau et milieux aquatiques	B1.4	Gestion et entretien des berges et du lit des cours d'eau	B1.4.3	3	Gestion et entretien des berges et du lit des cours d'eau du bassin versant du lac d'Aiguebelette – Diagnostic et engagement d'un programme d'actions de restauration et d'entretien-Mise en oeuvre du plan de gestion pluri annuel - Année 1	SIAGA / CCLA		HT	2023	engagé
B2	Gestion des ressources en eau raisonnée et adaptée au contexte de changement climatique	B2.1	Instauration des modalités d'une gestion durable des ressources en eau du territoire (études, schémas, suivis, télégestion...)	B2.1.7	7	Projet d'amélioration du rendement global (fiabilisation de la sectorisation et gestion patrimoniale préventive)Amélioration de la gestion des réseaux AEP - Equipement réseaux intelligents	SIEGA	19 500	HT	2023	engagé
B2	Gestion des ressources en eau raisonnée et adaptée au contexte de changement climatique	B2.2	Amélioration des rendements / économies d'eau	B2.2.7	7	Renouvellement du réseau d'alimentation en eau potable sur le secteur des Bandets à Saint Pierre d'Entremont 73	SIAEP de la Région du Thiers	224 000	HT	2023	engagé
C	Gestion locale de l'eau à l'échelle du territoire	C1	Animation et suivi du contrat de bassin	C1.1	1	Animation territoriale-Missions d'animation GS et Milieux -Année 2	SIAGA	100 000	TTC	2023	engagé
C	Gestion locale de l'eau à l'échelle du territoire	C1	Animation et suivi du contrat de bassin	C1.1	1	Animation territoriale-Missions d'animation Ressource en eau - Année 2	SIAGA	75 000	TTC	2023	engagé
C	Gestion locale de l'eau à l'échelle du territoire	C1	Animation et suivi du contrat de bassin	C1.1	1	Animation territorialeMissions d'animation - Entretien et EEE - Année 2	SIAGA	25 000	TTC	2023	engagé
C	Gestion locale de l'eau à l'échelle du territoire	C2	Communication et sensibilisation	C2.1	1	Animations pédagogiques-Année 2	SIAGA / PNRG	57 800	TTC	2023	engagé
C	Gestion locale de l'eau à l'échelle du territoire	C2	Communication et sensibilisation	C2.2	2	Actions de communication-Année 2	SIAGA	79 100	TTC	2023	engagé

Volet	Nom du volet	Sous-Volet	Nom du sous-volet	Code action	Classement	Intitulé de l'action	Maître d'ouvrage	Montant estimatif	HT / TTC	Année d'engagement de l'action	Etat d'avancement
A	Amélioration de la qualité des eaux	A2	Réduction des pressions de pollution	A2.1	1	Travaux de raccordement du système d'assainissement non conforme de Belmont-Tramonet à la station d'épuration de Saint-Genix	SIAGA	800 000	HT	2023	abandonné
A	Amélioration de la qualité des eaux	A2	Réduction des pressions de	A2.13	13	Création de réseaux séparatifs d'assainissement et raccordement au réseau collectif des hameaux de	Saint-Pierre-de-	598 000	HT	2023	abandonné
A	Amélioration de la qualité des eaux	A3	Gestion des eaux pluviales :	A3.1	1	Elaboration du zonage et du schéma directeur de gestion des eaux pluviales urbaines de la communauté de	CCVG	50 000	HT	2023	abandonné
A	Amélioration de la qualité des eaux	A3	Gestion des eaux pluviales : schémas, déconnexion / infiltration, désimperméabilisation	A3.3	3	Déminéralisation et végétalisation du parking Complexe Sportif Charles Boursier	Saint-Laurent-du-Pont	300 000	HT	2023	abandonné
B1	Préservation et restauration des fonctionnalités des cours d'eau et milieux aquatiques	B1.2	Restauration de la continuité écologique	B1.2.7	7	Travaux de restauration de la continuité écologique sur le Truison	SIAGA / Propriétaires d'ouvrages	119 000.00	HT	2023	abandonné
B1	Préservation et restauration des fonctionnalités des cours d'eau et milieux aquatiques	B1.4	Gestion et entretien des berges et du lit des cours d'eau	B1.4.4	4	Aménagement de systèmes d'abreuvement et de passage du bétail (Truison, Grenant)	SIAGA	20 000	HT	2023	abandonné
B2	Gestion des ressources en eau raisonnée et adaptée au contexte de changement climatique	B2.2	Amélioration des rendements / économies d'eau	B2.2.11	11	Renouvellement du réseau AEP - Secteur de Gerbetière – Grand Logis – Martinière	Saint-Pierre-de-Chartreuse	331 200	HT	2023	abandonné